Image not found or type unknown

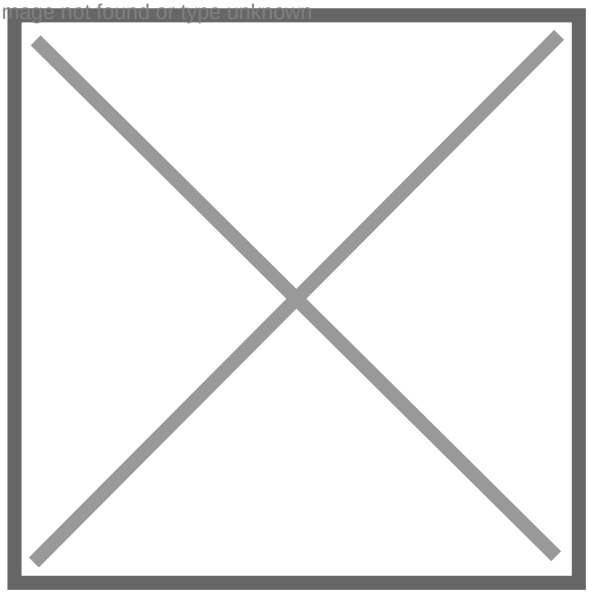

Droit immobilier sur un pavillion

Par **ribeiro**, le **22/10/2008** à **13:59**

bonjour j'ai acheter un pavillion sur argenteuil y a 6 mois le souci que j'ai c'est que j'ai encore le garage plein d'affaires de l'ancien locataire le jour de la signature le propriétaire ma signer un accord qu'il avait 1 semaine pour enlever les affaires de son locataire nous voulons faire des travaux et se servir du garage et ne nous pouvons pas y acceder nous esseyons d'appler le locataire ou le proprietaire main en vain il nous raccroche au nez en quelque mots voila mon histoire donc je voulai savoir si vous pouvez me conseiller au plus vite savoir ce que je doit faire merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **22/10/2008** à **18:00**

Adressez une LR/AR au locataire, si vous connaissez son adresse, en le mettant en demeure de vider le garage sous huitaine. Passé ce délai, vous faites venir qui vous voulez (Emmaus, un brocanteur, peu importe) et vous videz le garage. Point. Au besoin, avec des copains, vous videz les affaires et les portez à la déchetterie.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés